

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Blavet

Titre : Bief fluvio-matritime - Manifestation nautique le 21 novembre 2026

Avis n° : 2026 BNB-B 065

du :

Secteur (bief) : Bief fluvio maritime

Fait(s) à signaler :

Vu la demande d'autorisation d'occupation du domaine public n° 2026-SEVAD-HT-MC023 sollicitée par l'association "Aviron Hennebontais" pour l'organisation de courses d'avirons le 21 novembre 2026;

Considérant que cette manifestation à lieu à proximité immédiate du chenal de navigation;

Les usagers sont informés qu'ils devront observer une vigilance particulière sur le bief fluvio maritime entre le pont Jehanne La Flamme et le site de la Bergerie (Haras) le 21 novembre 2026;

Ils devront bien garder le chenal de navigation et réduire l'allure à 5km/h dans le bief concerné.

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/